

soyons Parc naturel régional



n° 45

DÉC. 2023 / MARS 2024



Mobilité durable :
ça bouge !

Ces choix qui bénéficient à la fois à nous-même et à l'environnement.

Dans notre société moderne, où la mobilité est essentielle, il est plus important que jamais de trouver des moyens de transport durables et respectueux de l'environnement. Tout comme il est essentiel de préserver nos ressources et d'étudier ce qui est possible de relocaliser, comme une filière Bois locale par exemple. Ce sont ces réflexions qui animent le Parc naturel régional actuellement et que nous allons tenter de vous présenter dans ce nouveau numéro de votre magazine « Soyons Parc naturel régional ».

Le Parc naturel régional encourage les mobilités douces par des actions en faveur du vélo et du covoiturage. En effet, le vélo n'étant pas adapté à tous les types de déplacement, le covoiturage est le second axe de travail. Pour faciliter le covoiturage, de nombreuses plateformes en ligne ont été créées, permettant aux conducteurs et aux passagers de trouver facilement des partenaires de covoiturage. Le Parc naturel régional a choisi de s'appuyer sur le système Illicov.

Il est important de noter que le vélo et le covoiturage ne sont pas seulement des moyens de transport durables, mais aussi des choix de mode de vie. En optant pour ces modes de déplacement, nous contribuons à la réduction de la pollution de l'air, à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et à la préservation des ressources naturelles. De plus, ces modes de déplacement sont bons pour notre santé et notre budget. Pensez-y lors de vos prochains trajets.

Bonne lecture,

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional Oise - Pays de France
Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
Maire adjoint de Gouvieux



Sommaire

3 Je m'informe

Le bois, une filière locale d'avenir

4 Je découvre

L'univers insoupçonné des données cartographiques

5 Je comprends

Mobilités durables : ça bouge !

8 En bref

9 Elle témoigne

Retour sur les programmes pédagogiques

10 J'agis

Oui je plante des arbres, mais pas n'importe comment !

11 Je joue

12 Je participe

Directeur de publication : **Patrice Marchand**

Directrice de la rédaction : **Sylvie Capron**

Rédactrice en chef : **Emmanuelle Pillaert**

Rédaction : **Agence Markedia - PNR OPF**

Photo couverture : **@AdobeStock**

Photos non légendées : **@PNR OPF - Adobe Stock**

Réalisation : **Catherine Szpira - www.szpirales.com**

Tirage : 7 500 exemplaires - ISSN : 1774-5683

Reproduction interdite

Parc naturel régional Oise - Pays de France

Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux - 60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65

www.parc-oise-paysdefrance.fr



Le bois, une filière locale d'avenir

38 % du territoire sont recouverts par des espaces forestiers, des espaces appréciés pour les paysages, les loisirs, le stockage du carbone, la faune et la flore... Ils sont aussi le support d'une économie génératrice d'emplois, qui a le vent en poupe. Car le bois a l'avantage d'être une ressource naturelle, renouvelable et recyclable.

Le Parc naturel régional s'est donc intéressé à l'activité économique liée au bois, avec la volonté de **consolider une filière-bois locale en circuit-court**. Pour parler de filière, encore faut-il que des acteurs de notre territoire interviennent sur toute la chaîne économique, de la production à la commercialisation, en passant par la transformation, la valorisation et le recyclage. De multiples métiers sont en jeu : bois énergie, construction, transformation, fabrication de papier ou carton.

En premier lieu, il fallait disposer d'un diagnostic fiable, à partir d'une enquête auprès des partenaires et des entreprises concernés. Quel est le constat ? Beaucoup d'acteurs de la filière bois sont présents sur le territoire du PNR. Notre territoire compte ainsi 2 scieries, 44 entreprises de transformation (menuisiers, charpentiers, ébénistes, fabricants...), 10 producteurs de bois énergie, 5 chaufferies collectives au bois. Mais certains maillons sont fragiles.

Un programme d'actions est donc lancé afin de renforcer la dimension locale de la filière bois. À suivre...



Une table en chêne piqué, c'est à dire marqué par les insectes, issu de la forêt de Chantilly a fait son entrée dans le parc de la Maison du Parc. Les planches ont été sciées à la scierie Dupriez-Lepinette de Vineuil-Saint-Firmin et elle a été réalisée par un menuisier "Branché Bois" de Viarmes.



Pont-Sainte-Maxence mise sur le bois pour le projet de rénovation et de construction de l'école Adrien Bonnel

Innovation, performance énergétique et bois font bon ménage. C'est ce que montre ce chantier. La structure du bâtiment est en bois. Les murs, préfabriqués en atelier, sont également en ossature bois et isolés avec de petits ballots de paille. De plus, grâce à une chaudière à granulés (encore du bois !), la commune pourra réduire sa note énergétique. Ce projet fait vraiment la part belle aux matériaux biosourcés puisqu'il comprend également 7 grands murs en briques de terre crue et un isolant à base d'herbe de prairies pour l'isolation des cloisons intérieures.

Je découvre

L'univers insoupçonné des données cartographiques

Quel est le rapport entre les chemins de randonnée, la trame noire ou les lieux de vente de produits locaux sur le PNR Oise - Pays de France ? Ce sont des informations publiées sous forme de cartes interactives sur le portail WebSIG*. Le patrimoine des données du Parc naturel régional, ce n'est pas moins de 8 000 données vectorielles et une centaine de cartes produites en 2023 !

Ces myriades de données sont collectées au gré de projets, d'études et de relevés. Le PNR en assure une gestion cohérente car l'enjeu est de les conserver, les enrichir dans le temps et les organiser pour des utilisations thématiques : environnement, gestion des risques, gestion du patrimoine, loisirs...

Chacun peut retrouver certaines de ces informations géographiques, simplement en se connectant sur sig.parc-oise-paysdefrance.fr : GEOTREK pour sélectionner un itinéraire de

randonnée, la carte des producteurs et lieux de vente de produits locaux, les cartes de la trame noire du PNR et de l'inventaire de l'éclairage public, etc.

Des données utiles aux communes

Les communes peuvent consulter gratuitement, avec un accès sécurisé, les données cadastrales numérisées par le Parc naturel régional depuis 2008 via une carte interactive dédiée. Elles peuvent ainsi croiser des informations utiles à la gestion de leur territoire : zonage du document d'urbanisme, photos aériennes, contraintes réglementaires et zonages de protection. Certaines communes et communautés de communes s'appuient sur le SIG du PNR pour gérer les autorisations d'urbanisme.

* SIG signifie « Système d'Information Géographique »

Le portail SIG en chiffres



5 000
connexions
avec codes
d'accès en 2023

+ de 1000
données
publiées

96
cartes
interactives

Mobilités durables : ça bouge !

Étudier, aller travailler, faire ses courses, se distraire... Tout nous amène à nous déplacer au quotidien. Ces déplacements sont d'autant plus importants que notre territoire est étendu, avec pour certains habitants la nécessité de se rendre régulièrement à Paris. Or ces mobilités ont un coût élevé et un impact significatif sur l'environnement : les transports sont le 1er poste d'émission de gaz à effet de serre identifié sur le territoire, soit 45 % des émissions¹ ! Une bonne raison de se mobiliser en faveur des mobilités durables et pour chacun de faire évoluer ses pratiques.



Un levier d'actions pour atteindre la sobriété énergétique

Voici déjà plusieurs années que les équipes du PNR travaillent sur le développement de mobilités moins énergivores et moins impactantes pour le climat. Pour cela, l'enjeu est d'offrir aux habitants du territoire des alternatives aux déplacements individuels en voiture, en suivant trois règles d'or :

1. **Travailler sur plusieurs modes de déplacement** pour apporter des réponses adaptées à la multiplicité des situations. Ainsi le PNR travaille à la fois sur le développement des voies cyclables et sur la démocratisation du covoiturage, avec la possibilité de trajets combinant plusieurs modes de transport en facilitant l'accès aux gares.
2. **Se caler sur la réalité des itinéraires des habitants** : Quels sont les trajets les plus fréquents ? Comment relier efficacement les équipements (gares, piscines, établissements scolaires, etc.) ? C'est tout l'intérêt de l'accompagnement des communes et des intercommunalités sur les schémas directeurs cyclables, les micromobilités et les aménagements.
3. **Sensibiliser aux « mobilités durables et responsables »** avec des stands lors d'événements, des interventions dans les écoles, des plaquettes, etc.



1. Plan Climat Energie piloté par le Parc naturel régional (2011)

Je comprends

Trajets vélo : la direction est donnée

Le PNR Oise - Pays de France est renommé pour ses itinéraires de randonnée à vélo. Pour les déplacements du quotidien, il est important de renforcer les aménagements cyclables sur notre territoire. Il s'agit de faciliter et sécuriser les trajets à vélo, sur des itinéraires cohérents qui relient les équipements entre les villes et offrent des connexions avec d'autres modes de transport. Dans cette perspective, le PNR contribue à l'élaboration de schémas directeurs cyclables, à l'échelle des communautés de communes et des communes. Ces schémas recommandent les aménagements nécessaires et définissent des priorités avec une mise en œuvre par phase. À ce jour, 464 km d'aménagements (existants ou en projet) ont été identifiés et une carte des linéaires cyclables est en cours de finalisation pour le WebSIG (voir p. 3).

Le PNR apporte également des conseils aux communes. Le 19 septembre dernier par exemple, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, le Parc naturel régional a invité les élus à débattre de la législation, de l'accidentologie, et a présenté des petits aménagements cyclables, rapides et peu coûteux à mettre en place.

Il faut en moyenne

15 mins

à vélo pour un trajet de 5 km, soit un temps peu différent de la voiture.

Pratique !

En 2024, des plaquettes réalisées par le PNR vont être mises à votre disposition à Senlis, Chantilly, Pont-Sainte-Maxence, Fosses, Gouvieux, Coye-la-Forêt. Vous pourrez visualiser les itinéraires cyclables, les temps de parcours, les mobiliers pour stationner votre vélo, etc.



Un tournant dans le covoiturage ?

En France, 70 % des déplacements domicile-travail se font en voiture et, dans 88 % des cas, les conducteurs sont seuls dans leur véhicule. Les équipes du PNR se devaient donc d'étudier l'alternative du covoiturage en veillant à l'adapter au territoire. Le covoiturage permet en effet, aux personnes qui font les mêmes trajets, de partager la même voiture, au quotidien ou occasionnellement. Les avantages ne manquent pas : diminution du nombre de voitures sur les routes et donc baisse des embouteillages et des pollutions (sonores, aux particules et aux gaz à effets de serre), partage des frais, convivialité...

Neuf lignes de covoiturage sur le territoire

Comment favoriser le recours au covoiturage pour les trajets domicile-travail ? Le Parc naturel régional Oise - Pays de France a fait le choix de créer des lignes de covoiturage répondant aux besoins les plus fréquents. La démarche est pragmatique et basée sur l'expérimentation⁴. La réflexion a d'abord ciblé les habitants se rendant aux gares d'Orry-la-Ville/Coye et de Chantilly-Gouvieux. Un travail de co-construction avec les communes et les communautés de communes Senlis Sud Oise et de l'Aire Cantilienne a permis de déterminer les itinéraires et les arrêts. Puis une enquête a été menée en février-mars 2023 auprès des usagers. Ainsi, neuf lignes de covoiturage ont été définies pour desservir Senlis, Avilly-Saint-Léonard, Gouvieux, Lamorlaye, Coye-la-Forêt, Orry-la-Ville, Pontarmé et La-Chapelle-en-Serval. De juillet à octobre, les inscriptions ont été ouvertes aux seuls conducteurs pour tester les lignes ouvertes sans passagers. Depuis le 23 octobre, les lignes sont ouvertes aux conducteurs et aux passagers.

Une solution simple et flexible

Comme pour des lignes de bus, les lignes de covoiturage proposent des arrêts fixes,

matérialisés par des pancartes, aux heures de déplacement pour le travail. La mise en relation entre conducteurs et passagers se fait via l'application Illicov (www.illicov.fr). Les conducteurs qui empruntent la ligne pour prendre et déposer des passagers, reçoivent une rémunération pour chaque trajet.

Comment ça marche ?

Vous êtes conducteur

1. Quand vous le souhaitez, vous proposez des places via l'application.
2. Vous êtes prévenus par une notification si des passagers sont intéressés.
3. Quand vous empruntez la ligne, vous récupérez les passagers à l'arrêt indiqué puis vous les déposez.

Vous êtes passager

1. Quand vous en avez besoin, vous signalez sur l'application votre souhait de covoiturer.
2. Vous vous rendez à votre arrêt.
3. Le conducteur qui correspond à votre trajet vous dépose à l'arrêt de votre choix.

Il ne vous reste plus qu'à rechercher votre ligne sur Illicov.fr !

En chiffres

- En France, le covoiturage par plateformes s'élève à **1 million** de trajets en **2023**, soit **3,5 fois** plus par rapport à mars **2022**².
- Le covoiturage entre **240** personnes, c'est une économie de **1 500** places de parking, **58 t** de pétrole, **117 t** de **CO₂**, **600 à 900 €** par passager³.

²Source : Ministère de la transition écologique

³Source : étude des Syndicats de transport Ile-de-France

⁴Les lignes de covoiturage sur le PNR Oise-Pays de France sont mises en œuvre en collaboration avec la Roue Verte et le programme AcoTÉ dans le cadre d'un programme Certificats d'Économie d'Énergie.

En bref

Un itinéraire de vélo tout chemin nouvellement jalonné

Le Parc naturel régional vous propose une belle balade à vélo de 36 km le long de la vallée de la Nonette. De l'Oise à l'abbaye de Chaalis, remontez le cours de la rivière en passant en revue le splendide patrimoine aménagé au cours des siècles : étangs de Toutedoive, Pavillon de Manse, château de Chantilly, jardins de Senlis, Abbaye de Chaalis ... Cet itinéraire est désormais jalonné et l'inauguration a eu lieu par un beau dimanche d'automne ensoleillé, le 15 octobre dernier.



Fête du terroir

Plus de 1 000 personnes se sont rendues à l'abbaye de Chaalis le week-end du 9 et 10 septembre dernier pour rencontrer les Producteurs Oise - Pays de France. Les visiteurs ont pu apprécier le cadre et l'ambiance champêtre avec musique et restauration sur place. La chasse au trésor allant de stand en stand a également remporté un franc succès.

Une nouvelle star

Les dernières données régionales relatives à L'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus*) remontaient à 1880 dans l'Aisne. Cette espèce endémique française, c'est-à-dire qu'on ne trouve qu'en France, est protégée à l'échelle nationale, et menacée dans de nombreuses régions. Elle a été (re) découverte à Villeneuve-sur-Verberie dans une pelouse calcicole, habitat qu'elle affectionne particulièrement, par Damien TOP du Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France le 7 septembre dernier.



Elle témoigne



Retour sur les programmes pédagogiques

L'école Pierre Brossolette de Presles fait partie des établissements qui ont bénéficié des programmes pédagogiques proposés par le Parc naturel régional en 2023. Des programmes qui, chaque année, concernent une quarantaine de classes, soit environ 1000 élèves sur le territoire. La directrice Sylvie Guimiot, témoigne.

Comment s'est déroulé le programme pédagogique dans votre école ?

En début d'année, la chargée de mission du PNR nous a présenté le projet et nous a donné des idées. Ce programme pédagogique permet aux élèves de participer à des actions en faveur de l'environnement avec un éclairage sur leur propre territoire. Nous avons bénéficié de cinq interventions sur la thématique que nous avons choisie, la biodiversité. Elles ont eu lieu aussi bien en classe que dans la cour ou aux abords de l'école. La thématique a structuré nos sorties tout au long de l'année : découverte des insectes, visite d'une exposition sur les oiseaux à Théméricourt, classe transplantée, travail sur l'eau...

Qu'est-ce que cela a apporté aux élèves et aux enseignants ?

Le projet, ayant réuni nos cinq classes du CP au CM2, a été un vrai plus pour la cohésion d'équipe. Autre point positif, les enfants ont été très participatifs, de même que leurs parents qui se sont tenus informés et nous ont fourni du matériel. L'expérience est très riche en termes de contenus, d'expériences et de relations entre les enfants. Nous avons découvert les élèves autrement en sortant de la salle de classe, avec des activités différentes comme le jardinage ! Certains enfants, plus à l'aise avec une pelle qu'un stylo, se sont révélés à cette occasion.

Dernières éditions



Guide sur les abeilles sauvages

Le guide technique "Accueillir les abeilles sauvages dans les espaces publics" est disponible. Il s'adresse en première intention, aux élus et aux équipes d'agents techniques des communes du Parc naturel régional Oise - Pays de France en charge des espaces verts. Tout habitant du territoire trouvera également, dans ce guide, de précieuses informations lui permettant de favoriser la présence des abeilles sauvages chez lui.

Oui je plante des arbres, mais pas n'importe comment !

On ne vantera jamais assez les bienfaits de l'arbre : habitat pour une multitude d'espèces, stockage du CO2, absorption des polluants gazeux, maintien des sols, ombrage en été, qualité paysagère... Pourtant, planter un arbre n'est pas la réponse à tous les maux de la planète et quelques règles sont à suivre pour ne pas être contreproductif.

Tous les arbres n'ont pas les mêmes pouvoirs

Les arbres isolés, dans une haie ou dans une forêt n'ont pas les mêmes bienfaits, le port de l'arbre influe sur sa capacité d'ombrage, un conifère n'a pas les mêmes propriétés qu'un feuillu... Autant d'exemples qui invitent à agir avec discernement. Ainsi, remplacer des arbres anciens par de jeunes plants demande du temps pour retrouver des bienfaits équivalents.

Cinq règles qui changent tout

1. Sélectionner des essences locales : adaptées au climat et aux sols, elles sont plus résistantes.
2. Proscrire les espèces exotiques envahissantes (Ailante glanduleux, Érable negundo, Robinier faux-acacia, etc.) : elles colonisent les espaces au détriment des autres espèces.
3. Jouer la diversité : un bois mono-espèce est plus vulnérable aux dommages causés par les maladies, les ravageurs ou le changement climatique.
4. Ne pas vouloir tout reboiser absolument : il est aussi important de garder des milieux ouverts comme les prairies.
5. Ne pas tomber dans l'action « bonne conscience » : les incitations à planter pour compenser une mauvaise pratique fleurissent. Soyez vigilant à la qualité des programmes

Gardez le réflexe Plantons le décor

Le site www.plantonsledecor.fr propose des conseils et des essences locales adaptées à notre territoire. Comme les années précédentes, le PNR vous invite cet automne à participer à l'opération de commandes groupées et à commander avant le 11 janvier 2024. La livraison aura lieu le 3 février à la Maison du Parc.



Plantons le décor !

Une opération d'achat groupé de végétaux locaux accessible jusqu'au 11 janvier 2024 sur :

www.plantonsledecor.fr





Les transports et la mobilité

Vélo, marche à pied, voiture, autobus, train, avion, etc. : les moyens de transport sont nombreux et ont beaucoup évolué au fil des siècles ! Sur terre, sur mer, sur fleuve, sur rails ou dans les airs, grâce à la maîtrise des énergies, ils permettent depuis toujours le transport des marchandises et aux hommes de se déplacer. Aujourd'hui, nos modes de déplacements doivent aussi tenir compte du respect de l'environnement et émettre le moins de CO2 dans l'atmosphère. Alors, qu'attendez-vous pour devenir « écomobile » ?

Mots cachés « Mobilité »

Les mots suivants, en lien avec les moyens de transport et la mobilité, se sont cachés dans la grille. Ils peuvent se lire horizontalement ou verticalement. Une lettre peut être utilisée plusieurs fois. 14 lettres non utilisées sont à remettre dans l'ordre pour reconstituer la réponse à la question ci-dessous.

Modes de déplacement qui ne produisent pas de pollution ou de gaz à effet de serre (CO2)



AERIEN / AVION / BATEAU / BUS / CAMION / COVOITURAGE / ELECTRIQUE / ENERGIE / FERROVIAIRE / LOCOMOTION / MARCHER / MARITIME / METRO / MOTEUR / MOTO / MUSCULAIRE / PEDALER / PENICHE / ROLLER / ROUE / ROUTIER / SCOOTER / SKATEBOARD / TROTTINETTE / VELO / VOITURE

S	R	O	U	E	R	E	H	C	R	A	M	A	B
C	B	A	T	E	A	U	N	O	I	M	A	C	U
O	N	E	T	T	E	N	I	T	T	O	R	T	S
O	L	E	V	E	R	I	A	L	U	C	S	U	M
T	D	S	K	A	T	E	B	O	A	R	D	X	L
E	S	N	E	I	R	E	A	R	M	E	T	R	O
R	M	A	R	I	T	I	M	E	O	T	E	V	C
E	L	E	C	T	R	I	Q	U	E	O	N	O	O
E	G	A	R	U	T	I	O	V	O	C	E	I	M
O	T	O	M	R	E	I	T	U	O	R	R	T	O
A	V	I	O	N	R	E	L	L	O	R	G	U	T
E	R	I	A	I	V	O	R	R	E	F	I	R	I
U	P	T	S	M	O	T	E	U	R	R	E	E	O
E	H	C	I	N	E	P	E	D	A	L	E	R	N

Mot caché : Transports doux
 Quiz : 1/ vrai - 2/B et C - 3/ vrai - 4/C - 5/ vrai - 6/B et C - 7/C - 8/B

Le « Mobilité Quizz »

- Le transport de marchandises par péniche émet 4 fois moins de dioxyde de carbone (CO2) que par camion ?
Vrai ou Faux
- Pour quelle raison fabrique-t-on aujourd'hui des voitures électriques ?
A. Parce qu'elles roulent plus vite que les voitures à essence
B. Parce que le pétrole est une énergie fossile dont les réserves sont presque épuisées
C. Parce qu'elles polluent moins l'air que nous respirons que les voitures à essence
- Le vélobus est un moyen de transport qui permet d'amener plusieurs enfants en même temps à vélo jusqu'à l'école ?
Vrai ou Faux
- Qu'est-ce-qu'un « moyen de transport doux » ?
C. Un moyen de transport qui n'a pas de moteur
A. Un moyen de transport qui ne va pas vite
B. Un moyen de transport qui utilise l'électricité comme source d'énergie
- Les moyens de transport doux sont également appelés « moyens de transport actif ».
Vrai ou faux
- Pour quelles raisons faut-il essayer de privilégier le plus souvent possible les modes de transports sans moteur (marche à pied, vélo, trottinette, roller, skate) ?
A. Parce qu'ils émettent moins de CO2 dans l'atmosphère
B. Parce qu'ils n'émettent pas de CO2 dans l'atmosphère
C. Parce qu'ils sont bons pour la santé
- Qu'est-ce-que l'écomobilité ?
A. C'est le fait de privilégier les modes de transport les plus économiques
B. C'est le fait de privilégier les modes de transport les plus rapides
C. C'est le fait de privilégier les modes de transport les plus écologiques
- Laquelle de ces affirmations est fausse. « Si je veux être écomobile, je dois : » ?
A. essayer de faire du covoiturage lorsque cela est possible
B. prendre l'avion plutôt que le train lorsque cela est possible
C. me rendre à l'école ou à la boulangerie à pied le plus souvent possible

Je participe

**Sorties gratuites – Inscription obligatoire au 03 44 63 65 65
pour connaître le lieu de RDV exact**

Janv.
2024

DIM. 14



Atelier « Taille de formation » des arbres fruitiers

Orry-la-Ville, RDV à 14h

Venez découvrir puis mettre en pratique les techniques de taille de formation des jeunes arbres fruitiers. La taille de formation doit être réalisée pendant les premières années suivant la plantation d'un arbre fruitier afin de lui conférer sa forme et sa robustesse. Cette formation est encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue.

Fév.
2024

DIM. 4



Démonstration de taille des arbres fruitiers

Mours, RDV à 14h

Venez découvrir puis mettre en pratique les techniques de taille de formation et d'entretien des arbres fruitiers. Bénéficiez des conseils de Sylvain Drocourt, pomologue qui animera cette démonstration.

Mars.
2024

SAM. 9



Grenouilles et crapauds vous donnent rendez-vous aux étangs !

Forêt de Chantilly, RDV à 19h

A la tombée de la nuit, crapauds communs, grenouilles rousses et agiles... vous donnent rendez-vous sur la route des étangs. La balade en forêt de Chantilly vous mènera sur les chemins empruntés par les amphibiens en ce mois de migration vers les lieux de pontes printaniers.

Balade en espace naturel, prévoir une tenue et des chaussures adaptées et une lampe de poche.

Mars
2023

DIM. 17



La taille des arbres fruitiers palissés

Gouvieux, RDV à 14h

Les arbres fruitiers palissés nécessitent un travail d'entretien, de taille et de palissage régulier et minutieux. C'est ce que nous vous proposons de découvrir au cours de cette animation alliant formation et mise en pratique.

Démonstration encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue.

Mars
2024

SAM. 23



Chouettes, hiboux et compagnie !

Orry-la-Ville, RDV à 19h45

Le Parc naturel régional et Grégory Brouillard, guide de Parc, vous proposent une soirée découverte des rapaces nocturnes. Après un diaporama permettant de découvrir la biologie et l'écologie des principales espèces de notre région, une sortie en forêt sera l'occasion d'entendre le hullement d'une chouette et peut-être même, avec un peu de chance, d'apercevoir le vol furtif de ces oiseaux discrets.

Balade en espace naturel, prévoir une tenue et des chaussures adaptées et une lampe de poche.

Mars
2023

DIM. 31



Démonstration de greffage d'arbres fruitiers

Orry-la-Ville, RDV à 14h

Venez découvrir les techniques de greffage des arbres fruitiers au cours d'une démonstration encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue. Vous pourrez ensuite passer à la pratique en greffant vous-même votre greffon et repartir avec votre arbre pour le planter chez vous.

Matériel : si vous en avez, apportez votre couteau suisse